

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire – Comité Caribou
Compte-rendu de la rencontre du 16 juillet 2024
En ligne par visioconférence

Liste des présences :

Nom	Organisation	Présence¹
Denis Bernier	Damabois Division Cap-Chat	X
Michel Desrosiers	Fédération des clubs motoneigistes du Québec	
Pierre-Luc Desjardins	Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs	
Eugénie Arsenault	MRC de Matane	X
Anthony Assels et/ou Sandra Robinson	Fédération Québécoise des Chasseurs et Pêcheurs - GIM	
Yves Briand	Conseil de l'Eau du Nord de la Gaspésie	X
Denis Duteau	Destination Chic-Chocs inc.	X
Charles-Philippe Laflamme	MRC Haute-Gaspésie	X
Steve Leblanc et/ou Mathieu Piché Larocque	Groupe de scieries G.D.S. inc	X X
Rémi Lesmerises	Société de gestion des rivières de Gaspé inc.	X
	Groupement forestier coopératif Shick-Shock	
Vanessa Bouffard Thibault	Bois d'œuvre Cedrico inc.	X
Mia Larochelle / Christian Besnier	Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie	X
Bruno Belliveau	Coop accès Chic-Chocs	
Simon Gosselin	Association provinciale des trappeurs indépendants (APTI)	

Présences du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs :

Aucun répondant

Interprète :

¹ À noter que les présences en rencontre virtuelle peuvent plus facilement varier durant la rencontre que lors d'une séance en présentielle.

Point	Discussions	Décision / Recommandation	Responsabilité / Échéancier
1. Ouverture de la rencontre			
2. Lecture et adoption du dernier compte-rendu	Lecture du compte-rendu Le compte-rendu est adopté tel que présenté		
3. Adoption de l'ordre du jour	Élaboration de l'ordre du jour L'ordre du jour est adopté		
4. Structure de travail	Présentation d'une proposition de document de travail Il est proposé de partir des éléments du mémoire déposé par la TGIRT afin de faire un état des lieux. Il est aussi proposé de viser un document concis permettant d'aller droit au but, soit en travaillant sur ce qu'il y a à améliorer.		
5. Élément à demander au MRNF	<p>Une liste non exhaustive de différentes préoccupations face au projet pilote</p> <ul style="list-style-type: none"> • La diminution des perturbations jusqu'à 35% • Est-ce que le plan sur la table est crédible? C'est quoi les compromis qu'on va faire? Est-ce qu'on peut arriver à un niveau de 35% dans un temps crédible pour la survie du caribou? • Les limites de la zone : elle inclut des territoires qui ne permettront pas d'atteindre le 35%. Est-ce qu'on peut compenser des habitats qui pourrait avoir du potentiel à long terme que des zones qui ne pourrait pas ? • Le 35% donne 60% de chance de maintenir une population viable, l'échéancier pour atteindre le 35% n'est pas disponible. • Tendre vers 35% est-elle une intention pieuse? Est-ce qu'on va conserver tous les droits acquis? • Il en reste 23, est-ce qu'on a besoin du 5000 hectares demain? Comment on fait pour préparer l'environnement pour ce plan-là? • On arrose plus dans le parc pour la TBE.... Ce n'est pas l'idéal pour le caribou... • Tous les travaux de restauration pourraient être réinjectés en Haute Gaspésie • Est-ce qu'il est possible de prioriser la restauration de la ZHE avant la ZHR? • Est-ce qu'il y a une modélisation socio-économique? • Se concentrer sur des zones plus concentriques pour commencer la restauration • La perturbation dans le parc est-elle de 50% • Le zonage n'est pas adapté à la réalité des perturbations anthropiques du territoire <p>Information manquante ou à clarifier afin de bien analyser le projet pilote :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ventilation des pourcentages de perturbation <ul style="list-style-type: none"> ○ Les données de perturbation dans la ZHR selon les ventilations ○ L'échéancier de restauration par données ventilées 		

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pourcentage de perturbation/carte de perturbation • Droits consentis sur le territoire <ul style="list-style-type: none"> ○ Détail des droits et des claims (des fois, il y a superposition des droits consentis, ce qui aura un impact sur les taux de perturbations) • Données économiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Impact socio-économique des mesures (possiblement à voir avec l'étude de la Haute-Gaspésie) ○ AIPL : Investissement versus rentabilité (et gain en possibilité forestière) • Anciennes données du calcul de possibilité forestière pour ces zones (ZHE et ZHR) • Analyse pour le choix des zones? Est-ce qu'il y en a de disponible? Afin d'avoir une zone modulable. • La hauteur des compensations économiques 		
6. Analyse des mesures du projet pilote	Début d'une analyse du projet pilote en comparant avec les recommandations qui ont été émises dans le mémoire déposé par la TGIRT.		
7. Prochaine étape	<p>Coordination TGIRT : Envoyer doodle</p> <p>Objectif de la prochaine rencontre : finir de comparer les recommandations du mémoire de la TGIRT avec le projet pilote</p> <p>Action autre : Ajouter le mémoire de la TGIRT sur le caribou dans la section documentation du site internet</p>		
8. Fermeture de la rencontre			